

JARDINIER. ÈRE

*Recrutement par voie de **concours** pour
l'accès au corps d'adjoint.e technique principal.e de 2^{ème} classe*

FONCTIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Au sein d'un des ateliers de la **Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE) de la Ville de Paris**, les jardinier.ère.s participent à l'amélioration du cadre de vie des Parisien.ne.s à travers l'embellissement des espaces verts de la capitale par des méthodes de gestion durables.

2300 hectares de patrimoine vert : 500 parcs et jardins, 2 bois (Boulogne et Vincennes), bacs et jardinières présents sur l'espace public....

Les activités :

- Assurer l'entretien horticole d'un ou plusieurs espaces et participation à leur composition florale et arbustive ;
- Assurer la production de végétaux destinés aux espaces publics parisiens ;
- Mettre en valeur le patrimoine végétal ainsi que les collections botaniques municipales ;
- Réaliser des compositions d'art floral ;
- Entretien des réseaux d'arrosage automatique.
- Participations ponctuelles à des animations et à faire de la sensibilisation aux questions environnementales, botaniques et horticoles.

Salaire en début de carrière : 1366€ net mensuel.

Remboursement partiel des frais de transports.

Éventuellement suppléments et allocations pour charge familiale.

Les conditions d'exercice :

Travail en extérieur par tous type de temps

Travail en équipe ou isolé

Port de l'équipement professionnel individuel obligatoire

PRÉ-REQUIS

Remplir les conditions générales d'accès aux emplois permanents de la fonction publique, notamment :

- Être de nationalité française ou ressortissant.e d'un autre Etat membre de l'Union Européenne ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Être en règle avec le service nationale de son pays d'origine ;
- Ne pas avoir subi de condamnations pénales figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- Être titulaire d'un CAP ou BEP dans le domaine ;
- Connaitre les végétaux, leur développement, leurs méthodes de production et d'entretien ;
- Avoir un goût pour les décorations florales ;
- Savoir être polyvalent (diversité des tâches et des chantiers) ;
- Avoir le sens de la relation avec le public ;
- Savoir prendre des initiatives, être organisé, rigoureux et sérieux.

LES ÉPREUVES DU CONCOURS

1. Présélection sur dossier de candidature
2. Pour les candidat.e.s présélectionné.e.s :
 - Épreuve pratique (3h00 maxi)
 - Entretien de motivation (20 mns)

POUR CANDIDATER

Si vous êtes inscrit.e à la Mission Locale de Paris, transmettez votre cv et votre lettre de motivation **en format Word** à recrut.ei@missionlocaledeparis.fr

Indiquez en objet du mail : **CONCOURS JARDINIER VDP**